

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°017/2021

OBJET : Urbanisme : Instauration de la redevance d'occupation du domaine public – fixation des tarifs

L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de février à 15 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 février 2021

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX /**PROCURATIONS** : Michaël TRUCCHI à Romain BIANCHI / Vanessa BEAUJAUD à Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO à Alexandra RUSSO / Gracienne DODAIN à Serge DIGANI / Maëva THOMMERET à Véronique MINISCLOUX / Jean Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGLIELMINO.**ABSENT :****Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le code général des collectivités locales,**Vu** le code du Commerce,**Vu** l'art. L.2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,**Vu** l'arrêté n° 01-02-2021 du 01 février 2021 portant sur le règlement de voirie et de l'occupation du domaine public,**Considérant** que toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance (sauf exceptions prévues par la loi),**Considérant** qu'il convient de traiter équitablement les usagers et les commerçants, la commune de Drap,**Considérant** la nécessité d'instaurer une redevance d'occupation du domaine public et de fixer un tarif, après en avoir délibéré,**Il est décidé** au Conseil municipal d'autoriser le Maire à mettre en œuvre la grille tarifaire en annexe, applicable au 1^{er} janvier 2021.

Nombre de Conseillers en exercice : 27**Présents : 21 Votants : 27 Absents : 0 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 27**AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 17/02/2021
et publication en mairie le : 18/02/2021